



CO HABITAT



Lucie Vautrin

Concilier
partage et intimité
dans l'habitat collectif

PROMOTION 2021 Lucie Vautrin

Cohabitat

Concilier partage et intimité dans l'habitat collectif

L'enjeu principal de ce mémoire est de mettre en relation l'intime et le commun, deux termes opposés qui peuvent s'articuler dans l'habitat groupé. Cette tension fait écho au paradoxe sociétal qui, d'une part, met en place un processus d'individualisation et, d'autre part, met en avant le bien commun et la mutualisation. La question se pose de savoir comment le designer d'espace peut concilier partage et intimité dans l'habitat collectif.

le designer d'espace peut trouver des liens entre le collectif et le privatif du logement collectif. L'ensemble de cette recherche nous mène à un espace d'expérimentation possible du cohabitat afin de mettre en avant les espaces communs et d'assurer le bien-être des habitants. Afin de mener à bien ces recherches, nous nous appuyons sur des analyses de références, des entretiens et sur des visites d'habitats groupés effectuées pendant l'écriture de ce mémoire.

Le premier temps de la réflexion tend à préciser la notion de « vivre ensemble » et d'interroger l'intérêt de la mutualisation des espaces au regard de la création de communauté. « Vivre ensemble » et « faire communauté » peuvent, par définition, reposer sur la mutualisation spatiale dans l'habitat groupé bien que la mise en commun des biens, des services et des espaces ne soit plus forcément une envie ou un besoin. Le second temps de la réflexion s'attarde sur la détermination des espaces que nous pouvons mutualiser au sein d'un habitat collectif tout en définissant les limites de l'intime et du commun. Cette seconde partie questionne également les notions de propriété et d'appropriation des espaces communs pour nous mener au troisième et dernier temps, qui expose les différents moyens dont dispose le designer pour mutualiser les espaces. À travers les différents dispositifs qui permettent l'appropriation des espaces,